

On ein est âo bin on ein n'est pas !

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **17 (1879)**

Heft 18

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185212>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A l'hôtel.

Choisir son gîte et se faire servir en voyage sont deux talents qui s'acquièrent surtout par la pratique. Lorsqu'on s'installe dans un hôtel pour y passer soit un jour soit un mois, il s'agit d'y être le moins mal possible sans se laisser rançonner par la gent aubergiste qui n'a point été élevée dans les principes généreux de l'hospitalité écossaise.

Le choix d'un hôtel est très important et il est toujours prudent de s'informer d'avance, s'il est possible, de celui où l'on sera le mieux et de ses prix. Mais dans la saison des voyages, on paye en général prix double. C'est l'usage. — Une des meilleures manières est d'aller dans les hôtels de second ordre et d'y prendre ce qu'il y a de mieux. Dans les hôtels de premier ordre, on est plus luxueusement logé, mais point mieux servi; ce n'est même que dans les hôtels de troisième catégorie que l'on peut trouver, dans certains pays, des plats nationaux, un maître d'hôtel qui guette vos désirs et des garçons qui volent, — comme des zéphyrs, expliquons-nous, — pour exécuter vos ordres. Messieurs « les directeurs » des hôtels de premier rang daignent vous accorder un appartement à prix d'or; les garçons vous répondent : « Ui, ui, maame », et vont lire la gazette ou se faire mettre de la pomme au lieu de vous servir. Les femmes de chambre font la moue si vous ne leur ordonnez pas d'étaler dix-sept costumes sur les meubles. Foin de tout ce monde.

Par tous pays du reste, le personnel d'un hôtel accorde ses égards et son attention aux voyageurs en raison directe de la quantité et de la bonne apparence des bagages qu'ils amènent. Se faire servir vite et bien, est un vrai talent en voyage. Il est assez difficile de l'enseigner par théorie. Cependant voici, je crois, les trois principes qu'on peut poser en général : 1° Payer très bien et donner des pourboires à propos; 2° Etre exigeant et commander d'un ton bref, ferme et poli; 3° *Ne jamais paraître satisfait.*

Plus on semblera difficile et exigeant, mieux on sera servi. Si l'on se fait accommodant, humble ou bon enfant, on est toisé, négligé. On vous nichera n'importe où, et vous mangerez les restes. Les gens d'hôtel, qui voient tant d'échantillons différents de l'espèce humaine, ont le flair le plus exercé pour estimer ce qu'il faut se donner de peine pour tel voyageur et le produit net que le dit voyageur rapportera.

Ainsi donc, en descendant dans un hôtel, qu'on ne se gêne en aucune façon pour parler net et haut. Demandez tout de suite ce qu'il y a de mieux. Faites, sans le plus léger scrupule, tout exhiber, ouvrir portes, fenêtres, armoires, etc. Jetez sur toutes choses la moitié d'un coup d'œil dédaigneux. Vous commencerez à être fort considéré.

Si la chambre ou l'appartement ne paraît pas convenable, dites tranquillement que vous allez au-

tre part et faites mine de vous en aller. Vite on en trouvera de meilleurs.

Si tout convient, se garder de le laisser voir.

— Vous n'avez rien de mieux?

— Mais non, madame! exclamation du garçon étonné.

— C'est bien, je m'en contenterai.

Coupez court aux questions, aux bavardages, donnez vos ordres avec précision; gardez un sérieux parfait, contemplez tout d'un air pas trop content, et, recommandation particulière, commencez par ne jamais regarder ceux qui vous parlent; toutes les femmes un peu fines savent parfaitement bien voir sans regarder. C'est un don de nature dont voici l'instant de se servir à propos. Ainsi donc, le menton haut, sans morgue ni orgueil, le maintien tranquille et assuré, l'œil occupé à toiser toutes choses, et les mains dans les poches du paletot ou de la polonaise. Voilà une tenue qui, jointe à une parfaite distinction, fera toujours impression sur le personnel d'un hôtel. A la première opportunité, une bonne gratification montrera qui vous êtes et l'on vous servira vite et bien.

Tels sont les conseils que donne à ses lectrices M^{me} de Saverny, dans son livre intitulé : *La femme hors de chez elle.*

On ein est ào bin on ein n'est pas!

Dévéssái lái avái l'abbayi à n'on veladzo iò on n'est jamé à court de vin, vu que y'ein a práo et dào bon. L'étái dào teimps iò lè sordats lái allávont ein militéro, don dévánt que lo gouvernémeint aussé défeindu de sè veti ein uniformo, ká coumeint l'est li queourné oreindrái lè z'haillons, et que soveint on báí dáí fins coups à cliáo fétés, l'a zu poaire qu'on sè vouinnái avoué lo drap de l'état et que de lo tant brossatá ne montrái tráo vito la corda. L'a z'u quie 'na boune idée, má lè z'abbayi sont pas la máiti asse ballés.

Don l'étái l'abbayi et coumeint y'avái on bio contingent, l'étái damadzo que nion dào défrou ne cein vayé et decidaront, ein comité, d'invitá lo préfet, lo président, lè dzudzo, lo recéviao, lo voyer et « totés lè z'autoritá constipaiés permi no, » que vegniront ti de beinda po vairé cliá balla fête. La société avái prepará ou bon bossaton de nové que dévéssái sè báiré d'aboo ein revegneint de la pararda, et tsacon sè redzoïessái de sè poái reletsi lè pottés sein étre d'obedzi d'aboulá de la mounia. Tandí la pararda pé lo veladzo, on aminé lo bossaton dézo lo couvai de la cantina. Adon coumeint tot lo mondo : cliáo de la société, cliáo monsus qu'étaient venus dào défrou et onco dáí z'autro z'amis sè trovávont quie dézo lo couvai et que l'étái lo momeint de mettré la bouáite, lo président de l'abbayi monté su onna trabilia, trait son chacot et sè met à boeilá : « Messieurs les invitai sont priai de se retirai pendant que nous allons boire le vin de la société! »

Ma fáí lo préfet et ti lè z'autro duront sailli que dévánt et coumeint on brávo vilho qu'étais de la société desái que cein n'avái pas tant boune façon de

rein offri à clliâo z'invitâ et dê lè mettrè dinsè frou, lo président de la société lâi fe ein lo remâofoint : Vo z'êtès bin coumoudo, vo ! que diablo ! on ein est, âo bin on ein est pas !

Un curé logique.

Une pauvre femme s'était confessée avec tant de candeur et implorait l'absolution avec une ferveur si vraie, que le prêtre la complimenta sur ses nobles sentiments qui étaient bien ceux d'une excellente catholique. Puis, au moment de lui donner l'absolution :

— Vous avez un mari ?

— Oui, monsieur le curé.

— Pourquoi ne vient-il pas à confesse ?

— C'est que, je n'ose presque pas vous le dire... il est protestant. Mais c'est un bien brave homme quand même, je vous assure, dur au travail et qui ne boit pas.

— Et vos enfants ? Sont-ils élevés dans la foi protestante ?

— Hélas ! oui, monsieur le curé. J'y ai consenti pour avoir la paix dans le ménage.

— Oh ! oh ! Voilà qui gâte terriblement les affaires. Cela me fait beaucoup de peine, ma brave femme, mais je ne puis vous donner l'absolution.

— Pourquoi cela ? s'écrie la pauvre âme désolée. Vous avez pourtant reconnu tout à l'heure que j'étais une excellente catholique.

— Je vais vous l'expliquer, ma chère enfant. Quel métier a-t-il, votre mari ?

— Il est cordonnier, monsieur le curé, pour vous servir ; il fait le neuf et les raccommodages.

— Bien, ça me va pour ma comparaison. Si l'un de vos voisins vous apportait toujours ses vieilles bottes trouées à raccommoder, et que vous sachiez qu'il fait faire les souliers neufs chez le cordonnier d'en face, ne l'enverriez-vous pas promener, une fois ou l'autre, en lui disant de faire rapetasser ses vieilleries chez le même à qui il fait faire le neuf ?

— Peut-être bien, monsieur le curé.

— Eh bien ! ici, c'est la même chose. Vous laissez votre mari écouter les sermons des protestants ; vous confiez à ceux-ci l'instruction de vos enfants. Tandis qu'à moi vous n'apportez que les vieilles bottes trouées à recoudre, c'est-à-dire votre conscience malade à raccommoder... pardon, je veux dire à soulager. Pas de ça, ma bonne femme ; portez vos vieilleries chez ceux à qui vous donnez le neuf ! Comme vous êtes bonne chrétienne, vous aurez ma bénédiction, mais quant à votre vieille conscience trouée... non, quant à votre conscience malade, allez la faire rapetasser à l'église du coin. C'est mon dernier mot, jusqu'à ce que ça change. Allez en paix, si vous pouvez, ma chère enfant.

E.

Monsieur le rédacteur,

Dans un de vos précédents numéros, vous vous moquez des Genevois à propos d'un article de notre

Feuille d'avis. Dieu me damne, vous devriez bien regarder la poutre et ne pas voir la paille. Voici un article copié au pilier public de la première ville de votre beau canton, du côté de bise de chez nous et qui, par l'élégance de son style, pourra vous servir de preuve :

« La municipalité de *** fait défense aux détenteurs d'établissements de la localité de donner de l'avoine ou autres choses aux chevaux devant leurs locaux sans être convenablement attachés. »

Il faut supposer que les personnes que cela concerne doivent s'être munies de licols, pour elles, bien entendu.

Quant au nom de la localité, il suffira de dire que la dernière syllabe fait partie de l'arsenal du dieu Eole.

Un abonné,

au nom de plusieurs et qui, quand même, ne conserve pas de rancune.

Genève, 1^{er} mai 1879.

Jeux d'esprit. — Le mot de notre précédente charade est : *passage*. Pour la prime, le sort a désigné M. Marius Gonthier, à Lausanne.

Même prime pour la suivante :

Mon premier vaut cinquante fois

Ma troisième partie,

Et celle-ci contient dix fois

Ma seconde partie ;

Mon tout, qui ne vaut qu'une fois

Ma troisième partie,

Contient pourtant cinq cent neuf fois

Ma seconde partie.

On racontait à M. B***, qu'un maçon, père de cinq enfants, était tombé d'une maison et s'était tué sur le coup. B*** pousse un cri d'effroi et pâlit.

— Vous plaignez sa pauvre famille ? lui demande-t-on.

— Non ! je frémis seulement en songeant que j'aurais pu passer en ce moment-là et qu'il me serait tombé dessus.

— Mais, mon pauvre ami, demandait un maître d'école à un jeune garçon, comment se fait-il que tu ne fasses aucun progrès dans la lecture ? A ton âge je lisais couramment !

— C'est que sans doute vous avez eu un meilleur maître que moi, répond l'enfant terrible.

— Pourquoi ne donnez-vous jamais un sou à un pauvre diable ? demandait-on à un avare.

— Parce que l'Evangile dit : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit... » Eh bien, moi, je ne voudrais pas qu'on me fit l'aumône !

OPÉRA

Demain dimanche : **La Fille de M^{me} Angot.**
Mardi 6 mai, 2^e représentation de l'abonnement :
Mignon, opéra comique en 3 actes.

L. MONNET

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY

DIX